



Frais d'ouverture, d'analyse de dossier et rencontre d'admission pour les nouveaux élèves : 50 \$

MATERNELLE	
Frais d'inscription	150 \$ (non remboursables)
Frais d'éveil et d'apprentissage	7 660 \$
Frais de garde obligatoire durant la journée	1 281 \$
Autres frais	
Frais Baccalauréat international	77 \$
Matériel scolaire	150 \$
Activités et sorties	200 \$
Association de parents	20 \$ (par famille)
Assurance scolaire	5 \$
Frais payables en 10 versements de 939,30\$ (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} juin) ou en 3 versements de 3 130 \$ (1 ^{er} septembre, 1 ^{er} décembre et 1 ^{er} mars)	
<u>Frais de garde, d'éveil et apprentissage admissibles aux crédits d'impôt</u>	

PRIMAIRE	
Frais d'inscription	150 \$ (non remboursables)
Services éducatifs	6 575 \$
Frais de garde obligatoire durant la journée	1 922 \$
Autres frais	
Frais Baccalauréat international	77 \$
Matériel scolaire	225 \$
Activités et sorties	200 \$
Association de parents	20 \$ (par famille)
Assurance scolaire	5 \$
Frais payables en 10 versements de 902,40\$ (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} juin) ou 3 versements de 3 008,00\$ (1 ^{er} septembre, 1 ^{er} décembre et 1 ^{er} mars)	
<u>Frais de garde admissibles aux crédits d'impôt</u>	

SERVICE DE GARDE APRÈS-CLASSE	
* Fréquentation régulière:	1 035\$
* Fréquentation régulière pour les élèves inscrits au transport Scolaire ou en concentration musique à la fin des classes (3 à 5 jours/semaine).....	375\$
* Fréquentation occasionnelle:.....	12\$ par jour
* Participation aux journées pédagogiques.....	37\$ par jour
* <u>Frais admissibles aux crédits d'impôt</u>	
Transport scolaire:.....	1 236\$
Don à la Fondation de L'École:.....	50\$ (Contribution volontaire suggérée)

NOTE

Veillez remplir le formulaire de paiements préautorisés mensuels


Service de dîner chaud (santé)

2018-2019 : 828\$
Soit 4,60 \$ par repas

Facturation administrée par le traiteur Aramark.

Votre enfant peut aussi apporter son propre repas froid ou préalablement chauffé, car il n'y a aucun service de micro-ondes.

Nous vous remercions de votre collaboration!



Les frais présentés dans ce document sont déterminés par le Conseil d'administration de L'École des Ursulines de Québec et Loretteville.